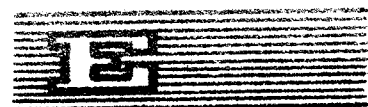




NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

55022
12



Distr.
GENERALE
E/ECA/NRD/CART/55
20 octobre 1986
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Sixième réunion de la Conférence cartographique
régionale des Nations Unies pour l'Afrique

Addis-Abeba (Ethiopie)

10-17 novembre 1986

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE DES NATIONS UNIES
EN MATIERE DE
LEVES ET CARTES TERRESTRES, MARINES ET AERONAUTIQUES,
NOTAMMENT DANS LES ETATS MEMBRES DE LA CEA

Document présenté par
le Département de la coopération technique
pour le développement
(ONU)

*E/ECA/NRD/CART/16.

I. Activités de coopération technique actuellement menées par l'ONU en matière de levés et de cartes (1985-1986)

1. On trouvera ci-après une description des activités de coopération technique entreprises par le Service de l'infrastructure de la Division des ressources naturelles et de l'énergie du Département de la coopération technique pour le développement (ONU), qu'elles soient financées au titre du budget ordinaire ou de fonds extrabudgétaires (Programme des Nations Unies pour le développement, participation aux coûts de gouvernements bénéficiaires et de tiers et fonds d'affectation spéciale). Par contre, l'on ne trouvera pas ici une description des activités menées en ce domaine par d'autres organismes des Nations Unies (tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Bureau international du Travail, l'Organisation mondiale de la santé) étant donné qu'elles consistent principalement en activités de soutien à des projets d'application relatifs à d'autres aspects de la coopération technique (irrigation, approvisionnement en eau, etc.). Dans la plupart des cas, ces activités ne comportent pas d'éléments "renforcement des institutions" et sont de nature moins durable.

2. Des activités de coopération technique en matière de levés et de cartes sont en cours d'exécution dans les pays suivants : Arabie saoudite, Bhoutan, Burundi, Ethiopie, Fidji, Iles Caymanes, Inde, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Madagascar, Nepal, Philippines, Trinité-et-Tobago et Viet Nam. En outre, il a été octroyé un total de 30 bourses d'étude et 17 bourses destinées à des voyages d'étude en ce qui concerne les levés, la cartographie, la photogrammétrie, la reproduction et l'impression de cartes et l'hydrographie. Les bénéficiaires de ces bourses sont des ressortissants des pays suivants : Bhoutan, Burundi, Ethiopie, Inde, Jordanie, Trinité-et-Tobago et Viet Nam.

3. Les projets en cours d'exécution ont trait aux domaines suivants: géodésie, levés topographiques, photogrammétrie, cartographie, établissement et reproduction de cartes, hydrographie, et registres et levés cadastraux. Neuf de ces projets sont de grande et moyenne ampleur et visent directement au renforcement des organismes nationaux chargés de l'établissement des cartes et des levés ainsi que des infrastructures annexes de formation et autres.

4. Outre ces projets, il a été entrepris des missions consultatives et des activités préparatoires concernant de futurs projets dans les pays suivants : Ethiopie (projet complémentaire), Jordanie (nouveau projet), Mozambique, Nepal, Oman et Somalie.

5. La stratégie adoptée pour l'ensemble de ces projets est conforme à la stratégie de développement du Programme des Nations Unies pour le développement: on y insiste sur la place accordée au renforcement de l'autosuffisance des organismes publics qui bénéficient de la coopération. A cet effet, les cadres et agents d'exécution nationaux suivent une formation tant classique que sur le terrain, cela étant considéré comme le facteur le plus important, duquel dépendent en général les autres activités de projet.

6. Les projets de coopération technique en matière de cartographie jouent un rôle de plus en plus central pour le développement économique, social et culturel des pays bénéficiaires et pour l'exécution d'une vaste gamme de projets de développement dans divers secteurs spécialisés. Pour que de tels projets, ayant pour objectif le renforcement institutionnel des organismes nationaux de cartographie, soient fructueux, il importe avant tout d'en équilibrer les principaux éléments: acquisition des connaissances liées au transfert de technologie, formation sur le terrain et formation classique à l'étranger du personnel de contrepartie; matériel destiné à la formation, au transfert de technologie et à une production minimale équilibrée; et, enfin, sous-traitement d'éléments dépassant les capacités techniques de l'organisme bénéficiaire, lorsque ces éléments doivent être exécutés immédiatement. Les éléments d'un projet doivent être cohérents et en harmonie avec les objectifs mêmes du projet ainsi qu'avec les priorités définies dans les stratégies de développement des pays bénéficiaires.

7. A cet égard, on a noté que le coût unitaire élevé de certains types d'équipement (tout particulièrement les systèmes assistés par ordinateurs) rendait les nouveaux projets de moins en moins acceptables par certains bailleurs de fonds (notamment le PNUD). Or, il faut s'attendre à ce que ce problème, lié à la prédominance relative de l'élément "équipement", devienne de plus en plus prononcé. Parallèlement, on peut penser que cela contribuera à l'introduction de formes nouvelles et plus souples de cofinancement de la part de bailleurs de fonds susceptibles d'effectuer des investissements (Banque mondiale, participation de tiers aux coûts, etc.).

8. Les projets en cours comportent de plus en plus d'aspects "dimensions nouvelles de coopération technique": les arrangements de sous-traitance avec les organismes nationaux de cartographie se sont révélés être une option viable; de même, la désignation d'un groupe d'experts devant travailler pour une longue période à un même projet est devenue l'exception plutôt que la règle; à l'inverse, l'on a de plus en plus recours au recrutement, pour de courtes périodes, de consultants dans des domaines très spécialisés et l'on fait de plus en plus appel à des cadres nationaux hautement qualifiés pour occuper le poste de coordonnateur de projets. Tous ces nouveaux aspects entraînent toutefois une participation plus directe des secrétariats des agents d'exécution du système des Nations Unies chargés de suivre l'exécution des projets. L'arrangement de sous-traitance conclu avec l'Institut de géodésie et cartographie de Madagascar pour l'exécution d'un projet de cartographie appliquée illustre bien l'aspect "dimensions nouvelles" aujourd'hui poursuivi.

9. Les projets de cartographie en cours d'exécution se déroulent généralement selon les délais fixés. Il semble que les Etats bénéficiaires comprennent mieux le processus long et complexe de nomination de candidats à l'octroi de bourses d'étude à l'étranger et cela a permis d'accroître le taux d'exécution de cet élément de projet. Par ailleurs, il est arrivé, dans certains cas, que des équipements extrêmement délicats subissent des dommages (en transit), ce qui montre qu'il faut accorder une certaine importance aux problèmes de force majeure et prévoir une certaine souplesse lors de la conception des projets.

10. Outre ces activités de soutien en matière de coopération technique, le Département de la coopération technique pour le développement s'est chargé de l'organisation de la troisième réunion de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, qui s'est tenue au Siège des Nations Unies en 1985. Par ailleurs, les séminaires et cours de formation suivants ont été organisés en coopération avec des organismes nationaux de contrepartie :

a) Séminaire interrégional sur le rôle des opérations de levés hydrographiques et terrestres et de l'établissement des cartes dans les programmes de planification nationale, tenu à Aylmer (Québec, Canada) du 4 au 8 novembre 1985;

b) Séminaire des Nations Unies de toponomie pour les pays de langue arabe, tenu à Rabat (Maroc) du 2 au 7 décembre 1985;

c) Séminaire interrégional des Nations Unies sur les levés à grande échelle à des fins de planification et de cadastre, tenu à Dresde (République démocratique allemande) du 30 juillet au 14 août 1986;

d) Séminaire interrégional des Nations Unies sur les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques, tenu à Hambourg (République fédérale d'Allemagne) du 1er au 6 septembre 1986.

Par ailleurs, plusieurs réunions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques se sont tenues à Genève, la onzième d'entre elles s'étant achevée en octobre 1986.

11. Les réunions et conférences suivantes doivent se tenir en 1987 :

a) Onzième réunion de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (Thaïlande) du 5 au 16 janvier 1987;

b) Treizième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, à Montréal (Canada) le 17 août et le 1er septembre 1987;

c) Cinquième réunion de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à Montréal (Canada) du 18 au 31 août 1987.

Les cours de formation et réunions de groupe spécial d'experts suivants sont envisagés :

- Séminaire interrégional sur les techniques modernes de cartographie (Norvège, 1987/88);

- Réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'état d'avancement de la Carte internationale du monde au millionième (New York, 1986, à titre indicatif);

- Réunion du comité de suivi de la création d'un centre de formation régionale dans le domaine des levés pour les pays arabes (1987).

12. Le Département continue de publier le périodique La cartographie mondiale (en français et en anglais) et supervise la publication de la Carte internationale du monde au millionième; toutefois, cette dernière activité revêt une importance moindre du fait que cette série peut être considérée comme achevée. L'attention porte principalement aujourd'hui sur les fonds de cartes topographiques à grande échelle.

II. Activités de coopération technique des Nations Unies dans les pays membres de la CEA au cours des deux dernières années

13. De nombreux pays africains en développement redoublent d'efforts en vue de renforcer leurs infrastructures en matière de cartes topographiques, de systèmes d'information cadastrale et de télédétection afin de mieux participer à la prospection des ressources naturelles et à l'amélioration du réseau routier, des voies d'eau intérieures, des chemins de fer et des systèmes de transport public.

14. Au cours de la période à l'étude, le Département a entrepris des activités de coopération technique en matière de levés et de cartes dans trois pays de la région: Burundi, Ethiopie et Madagascar. Par ailleurs, les pays suivants ont bénéficié d'une assistance technique dans le domaine de la télédétection: Ethiopie, Guinée-Bissau et Zaïre.

15. Au cours de la même période, il a été recruté pour l'Afrique trois experts internationaux, pour un total de 55 mois-hommes; par ailleurs, 15 techniciens de contrepartie ont été formés à l'étranger, ce qui a représenté 130 mois-hommes. Le Département a également financé la participation de cadres de contrepartie à des conférences internationales.

16. Des bourses d'étude ont été octroyées à 30 participants provenant de 22 pays africains afin qu'ils puissent suivre les séminaires et stages de formation mentionnés ci-dessus (voir paragraphe 10).

17. Il est à regretter que la contribution du système des Nations Unies à la coopération technique en matière de levés et de cartes soit inférieure, pour l'Afrique, à ce qu'elle est pour l'Asie et le Pacifique. Cependant, il semble qu'un plus grand nombre de pays africains songent à en tirer profit. Il est également à espérer que la participation de spécialistes africains aux conférences et groupes d'experts organisés sous les auspices des Nations Unies, et qui a été jusqu'à présent restreinte, sera considérablement renforcée dans l'avenir.